



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 21437

Texte de la question

Les retraités sont confrontés à la dégradation du pouvoir d'achat de leurs pensions. 2 814, c'est, en francs, le montant moyen mensuel des pensions versées pour 1996. La moyenne pour les hommes est de 3 255 francs, et de 2 452 francs pour les femmes. 3 210, c'est, en francs, le minimum mensuel du régime général au 1er janvier 1997. Ce minimum représente 50 % du SMIC, pour une carrière complète. Dans la dernière période, le pouvoir d'achat des retraités a été sérieusement écorné par les prélèvements (CSG, RDS) et par la disparition de l'abattement fiscal de 10 %. Jusqu'en 1980, les retraités n'avaient aucune retenue sur leur pension. Aujourd'hui, le taux des prélèvements effectués chaque mois représente 7,7 %. Ce taux était de 2,5 % en 1992. M. Patrick Leroy attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation financière très préoccupante des retraités. Il lui demande ce qu'elle entend mettre en oeuvre afin d'assurer l'amélioration et l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités, ainsi que des pensions de réversion.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Leroy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21437

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1998, page 6092